

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Parution de l'**Insee Analyses Bretagne n°77**  
(sous embargo jusqu'au jeudi 22 novembre 12h)

### "Entre 2014 et 2015, la mobilité professionnelle a concerné un quart des salariés bretons"

<p><b>En Bretagne, un salarié sur quatre exerce un nouveau métier et/ou change d'établissement de travail</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 287 000 personnes sont concernées par la mobilité professionnelle en Bretagne.</li><li>• Cela correspond à 26 % des salariés soit un taux de mobilité proche du national.</li><li>• Le lien entre mobilité professionnelle et progression de salaire n'est pas systématique.</li></ul>
<p><b>En Bretagne, la mobilité professionnelle diffère selon l'âge, le sexe et le type de contrat</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 40 % des salariés de moins de 30 ans connaissent en début de carrière une mobilité professionnelle.</li><li>• 23 % des femmes ont été concernées par une mobilité professionnelle, contre 28 % des hommes.</li><li>• Un quart des salariés en CDD et en mobilité obtiennent un CDI.</li></ul>
<p><b>Trois types de mobilité apparaissent</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 12% des salariés ont changé d'établissement, tout en conservant le même secteur d'activité pour le même métier.</li><li>• Parmi ceux qui ont changé à la fois d'établissement et de métier, 44 % ont moins de 30 ans.</li><li>• La mobilité interne, c'est-à-dire dans le même établissement en changeant de métier, est essentiellement masculine.</li></ul>

Pour en savoir plus : "[Entre 2014 et 2015, la mobilité professionnelle a concerné un quart des salariés bretons](#)", Insee Analyses Bretagne n°77, novembre 2018

Contact presse : Christelle Marcault 02 99 29 34 90  
[- communication-bretagne@insee.fr](mailto:communication-bretagne@insee.fr)